



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Étaient présents : BASSEUIL Roland, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Nombre de membres en exercice : 12

Étaient absents excusés : BUTTET Frédéric

LAROCHE Lucas, ayant donné pouvoir à BASSEUIL Roland
JONON Corinne, ayant donné pouvoir à MARTIN Claire

Nombre de membres présents : 9

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Date de convocation : 03/04/2025

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

OBJET : Délibération relative à la convention de mise à disposition entre la CCBSB et la commune concernant l'ALSH durant les vacances d'avril

Le Maire présente la convention proposée au conseil municipal. Il s'agit de mettre à disposition la Maison des Ptits Loups pour l'organisation d'un centre de loisirs animé par les services de la Communauté de Communes du 22 au 30 avril, et d'en assurer les charges de fonctionnement ainsi que le ménage des locaux durant cette période.

La convention proposée est adoptée à l'unanimité. Le conseil municipal autorise le maire à la signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 14/04/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.

